



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-27483>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-27483**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : VILLE DE SAINT-TROPEZ

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOTEL DES FINANCES EN LOGEMENTS LOTS 1 A 14

**Description** : le marché porte sur les travaux de réhabilitation de l'Hôtel des finances en logements Il comporte 14 lots

**Identifiant de la procédure** : 60369a3f-34e8-45b8-b967-cb8642802739

**Identifiant interne** : PPP245-68/5240/2025AO026

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )** : 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 5,734,487.33 Euro

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : L'imputation budgétaire est la suivante : Chapitre 23 Article 2313 Fonction 5510 Opération 14173 SG 041 sur le budget logement. durée estimée des travaux tous lots confondus : 15 mois y compris la période de préparation.

**Base juridique** :

### 2.1.5 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 14**

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : (voir DUME ou DC1-DC2)

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** VRD

**Description :** VRD

**Identifiant interne :** 2025AO026\_1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45112500 Travaux de terrassement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

**Options :**

**Description des options :** Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

**Ville :** SAINT-TROPEZ CEDEX 9

**Code postal :** 83992

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

#### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée :** Inconnu

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 325,824.85 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** La certification réglementaire obligatoire est le RGE pour les ouvrages exigibles aux CEE

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le CA annuel minimal exigé sur les 3 dernières années est fixé à 2 fois le montant HT estimé du lot.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** \* ATTENTION :Vous devez produire une soumission complète comprenant les pièces suivantes ( numérotées, datées et signées le cas échéant). Seules les pièces n° 8 et 10 pourront être transmises au stade de l'attribution du marché. LE PLI DEVRA RESPECTER LA PRESENTATION SUIVANTE :  
CODIFICATION SPECIFIQUE DU FICHER " pièce n° sous forme de fichiers distincts . Pièce n° 1 : lettre de candidature (imprimé DC1). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC1 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, il sera renseigné un seul et unique DC1 regroupant l'ensemble des cotraitants. Pièce n° 2 : déclaration du candidat (imprimé DC2). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC2 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, tous les cotraitants devront fournir leur propre DC2. Au moyen de ce formulaire (ou par tout autre moyen), et afin de justifier de ses capacités financières, techniques et professionnelles, le candidat produira : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. \* Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pièces n° 3 : une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant ne se trouve pas dans les cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique ou équivalent pour les étrangers (certificat de paiement des impôts, taxes et contributions ou cotisations sociales obtenu auprès des organismes compétents) Pièce n° 4 : Une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Pièces n° 5 : la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement Pièce n° 6 : les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat si le signature du marché n'est pas habilité de plein droit à engager l'entreprise. ou, le cas échéant, une copie des pouvoirs successifs permettant de faire le lien entre le signataire du marché et cette personne ; Pièces n° 7 : une présentation de la société, des moyens humains et matériels et des références du candidat (expérience acquise lors de marchés similaires). Les candidats joint tout renseignement permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières. Pièce n° 8 : une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité. Pièce n° 9 : la fiche « fournisseur » fournie dans le dossier de consultation, dûment renseigné + RIB Pièce n° 10 : En application de l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira : • Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222-5-1° du code du travail et D.243-15 du code de sécurité sociale). Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. • Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus. Ces documents devront être fournis par le candidat, dans un délai de sept (5) jours, à compter de sa réception de la demande par la ville de SAINT-TROPEZ Dans le cas où le candidat ne remettrait pas les documents dans le délai imparti son offre sera rejetée. Dans cette hypothèse, l'accord-cadre sera attribué au candidat ayant présenté l'offre

économiquement plus avantageuse suivante, sous réserve que ce dernier produise les certificats et attestations requises. En cas de groupement, l'ensemble des éléments de candidature demandés doit être transmis pour chaque membre du groupement. DANS LE CAS DE " TRAVAILLEURS DETACHES" et/OU SALARIES ETRANGERS " , il devra clairement l'indiquer dans son dossier Pour justifier de son aptitude à exécuter les prestations du marché, le candidat produit Les pièces prévues aux articles suivants du Code du travail, et datant de moins de 6 mois : o R. 1263-12 (travailleurs détachés), o D.8222-5 ou D 8222-7 (attestation de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, attestation fiscale) o D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste nominative des salariés étrangers). la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Requise

**Description de la garantie financière :** Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du lot (taxes comprises))

**Date limite de réception des offres :** 17/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 17/04/2025 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal Administratif de Toulon Tél. : 04.94.42.79.30 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les suivantes: CCIRA - Comité Consultatif Inter-Régional de Règlement à l'Amiable des différends de Marseille - Organisation chargée des procédures de médiation Tél. : +33 484354554 Email : catherine.pietri@paca.gouv.fr Les différends et litiges se règlent selon les dispositions de l'article 55 du CCAG des marchés publics de Travaux. • Référé précontractuel fondé sur l'article L551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du contrat. • Référé contractuel fondé sur l'article L551-13 du Code de Justice Administrative, dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou à défaut dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. • Recours pour excès de pouvoir contre "les actes détachables du contrat", dans le délai de 2 mois à compter de la réception de la lettre informant le candidat non retenu. • Recours de plein contentieux (« Tropic ») contre le contrat ou certaines de ses clauses, dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0002

**Titre :** GROS OEUVRE/CURAGE/BALCONS BOIS

**Description :** GROS OEUVRE/CURAGE/BALCONS BOIS

**Identifiant interne :** 2025AO027\_2

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45223220 Travaux de gros œuvre

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

**Options :**

**Description des options :** Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

**Ville :** SAINT-TROPEZ CEDEX 9

**Code postal :** 83992

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

#### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée :** Inconnu

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 1,619,249.95 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** l'entreprise doit justifier d'une compétence équivalente aux certifications : qualibats 23xx-charpente et structure en bois qualibat 2111 - Maçonnerie et ouvrages en béton armé (technicité courante)

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le CA annuel minimal exigé sur les 3 dernières années est fixé à 2 fois le montant HT estimé du lot.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** \* ATTENTION :Vous devez produire une soumission complète comprenant les pièces suivantes ( numérotées, datées et signées le cas échéant). Seules les pièces n° 8 et 10 pourront être transmises au stade de l'attribution du marché. LE PLI DEVRA RESPECTER LA PRESENTATION SUIVANTE :  
CODIFICATION SPECIFIQUE DU FICHER " pièce n° sous forme de fichiers distincts . Pièce n° 1 : lettre de candidature (imprimé DC1). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC1 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, il sera renseigné un seul et unique DC1 regroupant l'ensemble des cotraitants. Pièce n° 2 : déclaration du candidat (imprimé DC2). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC2 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, tous les cotraitants devront fournir leur propre DC2. Au moyen de ce formulaire (ou par tout autre moyen), et afin de justifier de ses capacités financières, techniques et professionnelles, le candidat produira : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. \* Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un

document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pièces n° 3 : une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant ne se trouve pas dans les cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique ou équivalent pour les étrangers (certificat de paiement des impôts, taxes et contributions ou cotisations sociales obtenu auprès des organismes compétents) Pièce n° 4 : Une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Pièces n° 5 : la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement Pièce n° 6 : les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat si la signature du marché n'est pas habilitée de plein droit à engager l'entreprise. ou, le cas échéant, une copie des pouvoirs successifs permettant de faire le lien entre le signataire du marché et cette personne ; Pièces n° 7 : une présentation de la société, des moyens humains et matériels et des références du candidat (expérience acquise lors de marchés similaires). Les candidats joint tout renseignement permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières. Pièce n° 8 : une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité. Pièce n° 9 : la fiche « fournisseur » fournie dans le dossier de consultation, dûment renseigné + RIB Pièce n° 10 : En application de l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira : • Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222-5-1° du code du travail et D.243-15 du code de sécurité sociale). Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. • Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus. Ces documents devront être fournis par le candidat, dans un délai de sept (5) jours, à compter de sa réception de la demande par la ville de SAINT-TROPEZ Dans le cas où le candidat ne remettrait pas les documents dans le délai imparti son offre sera rejetée. Dans cette hypothèse, l'accord-cadre sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement plus avantageuse suivante, sous réserve que ce dernier produise les certificats et attestations requises. En cas de groupement, l'ensemble des éléments de candidature demandés doit être transmis pour chaque membre du groupement. DANS LE CAS DE " TRAVAILLEURS DETACHES" et/OU SALARIES ETRANGERS " , il devra clairement l'indiquer dans son dossier Pour justifier de son aptitude à exécuter les prestations du marché, le candidat produit Les pièces prévues aux articles suivants du Code du travail, et datant de moins de 6 mois : o R. 1263-12 (travailleurs détachés), o D.8222-5 ou D 8222-7 (attestation de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, attestation fiscale) o D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste nominative des salariés étrangers). la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les

opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du lot (taxes comprises))

**Date limite de réception des offres :** 17/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 17/04/2025 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal Administratif de Toulon Tél. : 04.94.42.79.30 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les suivantes: CCIRA - Comité Consultatif Inter-Régional de Règlement à l'Amiable des différends de Marseille - Organisation chargée des procédures de médiation Tél. : +33 484354554 Email : catherine.pietri@paca.gouv.fr Les différends et litiges se règlent selon les dispositions de l'article 55 du CCAG des marchés publics de Travaux. • Référé précontractuel fondé sur l'article L551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du contrat. • Référé contractuel fondé sur l'article L551-13 du Code de Justice Administrative, dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou à défaut dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. • Recours pour excès de pouvoir contre "les actes détachables du contrat", dans le délai de 2 mois à compter de la réception de la lettre informant le candidat non retenu. • Recours de plein contentieux (« Tropic ») contre le contrat ou certaines de ses clauses, dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** CHARPENTE/COUVERTURE/ETANCHEITE/ISOLATION

**Description :** CHARPENTE/COUVERTURE/ETANCHEITE/ISOLATION

**Identifiant interne :** 2025AO028\_3

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45261000 Travaux de charpente et de couverture et travaux connexes

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

**Options :**

**Description des options :** Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

**Ville :** SAINT-TROPEZ CEDEX 9

**Code postal :** 83992

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

#### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée :** Inconnu

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 406,898.15 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** La certification réglementaire obligatoire est le RGE pour les ouvrages exigibles aux CEE

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le CA annuel minimal exigé sur les 3 dernières années est fixé à 2 fois le montant HT estimé du lot.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** \* ATTENTION :Vous devez produire une soumission complète comprenant les pièces suivantes ( numérotées, datées et signées le cas échéant). Seules les pièces n° 8 et 10 pourront être transmises au stade de l'attribution du marché. LE PLI DEVRA RESPECTER LA PRESENTATION SUIVANTE :  
CODIFICATION SPECIFIQUE DU FICHER " pièce n° sous forme de fichiers distincts . Pièce n° 1 : lettre de candidature (imprimé DC1). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC1 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, il sera renseigné un seul et unique DC1 regroupant l'ensemble des cotraitants. Pièce n° 2 : déclaration du candidat (imprimé DC2). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC2 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, tous les cotraitants devront fournir leur propre DC2. Au moyen de ce formulaire (ou par tout autre moyen), et afin de justifier de ses capacités financières, techniques et professionnelles, le candidat produira : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. \* Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pièces n° 3 : une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant ne se trouve pas dans les cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique ou équivalent pour les étrangers (certificat de paiement des impôts, taxes et contributions ou cotisations sociales obtenu auprès des organismes compétents) Pièce n° 4 :Une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L.

5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Pièces n° 5 : la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement Pièce n° 6 : les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat si le signature du marché n'est pas habilité de plein droit à engager l'entreprise. ou, le cas échéant, une copie des pouvoirs successifs permettant de faire le lien entre le signataire du marché et cette personne ; Pièces n° 7 : une présentation de la société, des moyens humains et matériels et des références du candidat (expérience acquise lors de marchés similaires). Les candidats joint tout renseignement permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières. Pièce n° 8 : une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité. Pièce n° 9 : la fiche « fournisseur » fournie dans le dossier de consultation, dûment renseigné + RIB Pièce n° 10 : En application de l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira : • Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222-5-1° du code du travail et D.243-15 du code de sécurité sociale). Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. • Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus. Ces documents devront être fournis par le candidat, dans un délai de sept (5) jours, à compter de sa réception de la demande par la ville de SAINT-TROPEZ Dans le cas où le candidat ne remettrait pas les documents dans le délai imparti son offre sera rejetée. Dans cette hypothèse, l'accord-cadre sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement plus avantageuse suivante, sous réserve que ce dernier produise les certificats et attestations requises. En cas de groupement, l'ensemble des éléments de candidature demandés doit être transmis pour chaque membre du groupement. DANS LE CAS DE " TRAVAILLEURS DETACHES" et/OU SALARIES ETRANGERS " , il devra clairement l'indiquer dans son dossier Pour justifier de son aptitude à exécuter les prestations du marché, le candidat produit Les pièces prévues aux articles suivants du Code du travail, et datant de moins de 6 mois : o R. 1263-12 (travailleurs détachés), o D.8222-5 ou D 8222-7 (attestation de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, attestation fiscale) o D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste nominative des salariés étrangers). la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du lot (taxes comprises))

**Date limite de réception des offres :** 17/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 17/04/2025 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal Administratif de Toulon Tél. : 04.94.42.79.30 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les suivantes: CCIRA - Comité Consultatif Inter-Régional de Règlement à l'Amiable des différends de Marseille - Organisation chargée des procédures de médiation Tél. : +33 484354554 Email : catherine.pietri@paca.gouv.fr Les différends et litiges se règlent selon les dispositions de l'article 55 du CCAG des marchés publics de Travaux. • Référé précontractuel fondé sur

l'article L551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du contrat. • Référé contractuel fondé sur l'article L551-13 du Code de Justice Administrative, dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou à défaut dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. • Recours pour excès de pouvoir contre "les actes détachables du contrat", dans le délai de 2 mois à compter de la réception de la lettre informant le candidat non retenu. • Recours de plein contentieux (« Tropic ») contre le contrat ou certaines de ses clauses, dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** TRAITEMENT DES FACADES

**Description :** TRAITEMENT DES FACADES

**Identifiant interne :** 2025AO029\_4

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45443000 Travaux de façade

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

**Options :**

**Description des options :** Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

**Ville :** SAINT-TROPEZ CEDEX 9

**Code postal :** 83992

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée :** Inconnu

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 487,309 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** l'entreprise doit justifier d'une compétence équivalente à la certification qualibat 7132 - Isolation thermique par l'extérieur ( technicité confirmée) La certification réglementaire obligatoire est le RGE pour les ouvrages exigibles aux CEE

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le CA annuel minimal exigé sur les 3 dernières années est fixé à 2 fois le montant HT estimé du lot.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** \* ATTENTION :Vous devez produire une soumission complète comprenant les pièces suivantes ( numérotées, datées et signées le cas échéant). Seules les pièces n° 8 et 10 pourront être transmises au stade de l'attribution du marché. LE PLI DEVRA RESPECTER LA PRESENTATION SUIVANTE :  
CODIFICATION SPECIFIQUE DU FICHER " pièce n° sous forme de fichiers distincts . Pièce n° 1 : lettre de candidature (imprimé DC1). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC1 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, il sera renseigné un seul et unique DC1 regroupant l'ensemble des cotraitants. Pièce n° 2 : déclaration du candidat (imprimé DC2). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC2 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, tous les cotraitants devront fournir leur propre DC2. Au moyen de ce formulaire (ou par tout autre moyen), et afin de justifier de ses capacités financières, techniques et professionnelles, le candidat produira : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. \* Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pièces n° 3 : une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant ne se trouve pas dans les cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique ou équivalent pour les étrangers (certificat de paiement des impôts, taxes et contributions ou cotisations sociales obtenu auprès des organismes compétents) Pièce n° 4 :Une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Pièces n° 5 : la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement Pièce n° 6 :les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat si le signature du marché n'est pas habilité de plein droit à engager l'entreprise. ou, le cas échéant, une copie des pouvoirs successifs permettant de faire le lien entre le signataire du marché et cette personne ; Pièces n° 7 : une présentation de la société, des moyens humains et matériels et des références du candidat (expérience acquise lors de marchés

similaires). Les candidats joint tout renseignement permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières. Pièce n° 8 : une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité. Pièce n° 9 : la fiche «fournisseur » fournie dans le dossier de consultation, dûment renseigné + RIB  
Pièce n° 10 : En application de l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira : • Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222-5-1° du code du travail et D.243-15 du code de sécurité sociale). Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. • Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus. Ces documents devront être fournis par le candidat, dans un délai de sept (5) jours, à compter de sa réception de la demande par la ville de SAINT-TROPEZ Dans le cas où le candidat ne remettrait pas les documents dans le délai imparti son offre sera rejetée. Dans cette hypothèse, l'accord-cadre sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement plus avantageuse suivante, sous réserve que ce dernier produise les certificats et attestations requises. En cas de groupement, l'ensemble des éléments de candidature demandés doit être transmis pour chaque membre du groupement. DANS LE CAS DE " TRAVAILLEURS DETACHES" et/OU SALARIES ETRANGERS " , il devra clairement l'indiquer dans son dossier Pour justifier de son aptitude à exécuter les prestations du marché, le candidat produit Les pièces prévues aux articles suivants du Code du travail, et datant de moins de 6 mois : o R. 1263-12 (travailleurs détachés), o D.8222-5 ou D 8222-7 (attestation de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, attestation fiscale) o D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste nominative des salariés étrangers). la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Description de la garantie financière** : Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du lot (taxes comprises))

**Date limite de réception des offres** : 17/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

##### Informations relatives à l'ouverture publique :

**Date d'ouverture** : 17/04/2025 à 14:00

##### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Informations relatives aux délais de recours** : En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal Administratif de Toulon Tél. : 04.94.42.79.30 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les suivantes: CCIRA - Comité Consultatif Inter-Régional de Règlement à l'Amiable des différends de Marseille - Organisation chargée des procédures de médiation Tél. : +33 484354554 Email : catherine.pietri@paca.gouv.fr Les différends et litiges se règlent selon les dispositions de l'article 55 du CCAG des marchés publics de Travaux. • Référé précontractuel fondé sur l'article L551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du contrat. • Référé contractuel fondé sur l'article L551-13 du Code de Justice Administrative, dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou à défaut dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. • Recours pour excès de pouvoir contre "les actes détachables du contrat", dans le délai de 2 mois à compter de la réception de la lettre informant le candidat non retenu. • Recours de plein contentieux (« Tropic ») contre le contrat ou certaines de ses clauses, dans le délai de 2 mois à

compter de la date de publication de l'avis d'attribution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

**Titre :** MENUISERIES EXTERIEURES BOIS

**Description :** MENUISERIES EXTERIEURES BOIS

**Identifiant interne :** 2025AO030\_5

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45421150 Travaux d'installation de menuiseries non métalliques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

**Options :**

**Description des options :** Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

**Ville :** SAINT-TROPEZ CEDEX 9

**Code postal :** 83992

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

##### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée** : Inconnu

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 258,360 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : certification réglementaire obligatoire est le RGE pour les ouvrages exigibles aux CEE et compétence équivalente à la certification qualibat 3551 - Fabrication et pose de menuiseries extérieures en bois ( technicité courante).

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de

l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le CA annuel minimal exigé sur les 3 dernières années est fixé à 2 fois le montant HT estimé du lot.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** \* ATTENTION :Vous devez produire une soumission complète comprenant les pièces suivantes ( numérotées, datées et signées le cas échéant). Seules les pièces n° 8 et 10 pourront être transmises au stade de l'attribution du marché. LE PLI DEVRA RESPECTER LA PRESENTATION SUIVANTE :  
CODIFICATION SPECIFIQUE DU FICHER " pièce n° sous forme de fichiers distincts . Pièce n° 1 : lettre de candidature (imprimé DC1). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC1 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, il sera renseigné un seul et unique DC1 regroupant l'ensemble des cotraitants. Pièce n° 2 : déclaration du candidat (imprimé DC2). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC2 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, tous les cotraitants devront fournir leur propre DC2. Au moyen de ce formulaire (ou par tout autre moyen), et afin de justifier de ses capacités financières, techniques et professionnelles, le candidat produira : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. \* Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pièces n° 3 : une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant ne se trouve pas dans les cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique ou équivalent pour les étrangers (certificat de paiement des impôts, taxes et contributions ou cotisations sociales obtenu auprès des organismes compétents) Pièce n° 4 :Une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Pièces n° 5 : la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement Pièce n° 6 :les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat si le signature du marché n'est pas habilité de plein droit à engager l'entreprise. ou, le cas échéant, une copie des pouvoirs successifs permettant de faire le lien entre le signataire du marché et cette personne ; Pièces n° 7 : une présentation de la société, des moyens humains et matériels et des références du candidat (expérience acquise lors de marchés similaires). Les candidats joint tout renseignement permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières. Pièce n° 8 : une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité. Pièce n° 9 : la fiche «fournisseur » fournie dans le dossier de consultation, dûment renseigné + RIB Pièce n° 10 : En application de l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira : • Une

attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222-5-1° du code du travail et D.243-15 du code de sécurité sociale). Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. • Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus. Ces documents devront être fournis par le candidat, dans un délai de sept (5) jours, à compter de sa réception de la demande par la ville de SAINT-TROPEZ Dans le cas où le candidat ne remettrait pas les documents dans le délai imparti son offre sera rejetée. Dans cette hypothèse, l'accord-cadre sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement plus avantageuse suivante, sous réserve que ce dernier produise les certificats et attestations requises. En cas de groupement, l'ensemble des éléments de candidature demandés doit être transmis pour chaque membre du groupement. DANS LE CAS DE " TRAVAILLEURS DETACHES " et/OU SALARIES ETRANGERS " , il devra clairement l'indiquer dans son dossier Pour justifier de son aptitude à exécuter les prestations du marché, le candidat produit Les pièces prévues aux articles suivants du Code du travail, et datant de moins de 6 mois : o R. 1263-12 (travailleurs détachés), o D.8222-5 ou D 8222-7 (attestation de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, attestation fiscale) o D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste nominative des salariés étrangers). la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requête

**Adresse de présentation :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du lot (taxes comprises))

**Date limite de réception des offres :** 17/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 17/04/2025 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal Administratif de Toulon Tél. : 04.94.42.79.30 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les suivantes: CCIRA - Comité Consultatif Inter-Régional de Règlement à l'Amiable des différends de Marseille - Organisation chargée des procédures de médiation Tél. : +33 484354554 Email : catherine.pietri@paca.gouv.fr Les différends et litiges se règlent selon les dispositions de l'article 55 du CCAG des marchés publics de Travaux. • Référé précontractuel fondé sur l'article L551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du contrat. • Référé contractuel fondé sur l'article L551-13 du Code de Justice Administrative, dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou à défaut dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. • Recours pour excès de pouvoir contre "les actes détachables du contrat", dans le délai de 2 mois à compter de la réception de la lettre informant le candidat non retenu. • Recours de plein contentieux (« Tropic ») contre le contrat ou certaines de ses clauses, dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

**Titre :** SERRURERIE METALLERIE

**Description :** SERRURERIE METALLERIE

**Identifiant interne :** 2025AO031\_6

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45000000 Travaux de construction

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

**Options :**

**Description des options :** Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

**Ville :** SAINT-TROPEZ CEDEX 9

**Code postal :** 83992

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

##### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée :** Inconnu

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 393,977.7 Euro

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** l'entreprise doit justifier d'une compétence équivalente à la certification qualibat 4411 - serrurerie métallerie ( technicité courante).

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le CA annuel minimal exigé sur les 3 dernières années est fixé à 2 fois le montant HT estimé du lot.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** \* ATTENTION :Vous devez produire une soumission complète comprenant les pièces suivantes ( numérotées, datées et signées le cas échéant). Seules les pièces n° 8 et 10 pourront être transmises au stade de l'attribution du marché. LE PLI DEVRA RESPECTER LA PRESENTATION SUIVANTE :  
CODIFICATION SPECIFIQUE DU FICHER " pièce n° sous forme de fichiers distincts . Pièce n° 1 : lettre de candidature (imprimé DC1). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC1 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, il sera renseigné un seul et unique DC1 regroupant l'ensemble des cotraitants. Pièce n° 2 : déclaration du candidat (imprimé DC2). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC2 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, tous les cotraitants devront fournir leur propre DC2. Au moyen de ce formulaire (ou par tout autre moyen), et afin de justifier de ses capacités financières, techniques et professionnelles, le candidat produira : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. \* Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pièces n° 3 : une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant ne se trouve pas dans les cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique ou équivalent pour les étrangers (certificat de paiement des impôts, taxes et contributions ou cotisations sociales obtenu auprès des organismes compétents) Pièce n° 4 : Une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Pièces n° 5 : la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement Pièce n° 6 : les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat si la signature du marché n'est pas habilitée de plein droit à engager l'entreprise. ou, le cas échéant, une copie des pouvoirs successifs permettant de faire le lien entre le signataire du marché et cette personne ; Pièces n° 7 : une présentation de la société, des moyens humains et matériels et des références du candidat (expérience acquise lors de marchés similaires). Les candidats joint tout renseignement permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières. Pièce n° 8 : une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité. Pièce n° 9 : la fiche « fournisseur » fournie dans le dossier de consultation, dûment renseigné + RIB Pièce n° 10 : En application de l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira : • Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222-5-1° du code du travail et D.243-15 du code de sécurité sociale). Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. • Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus. Ces documents devront être fournis par le candidat, dans un délai de sept (5) jours, à compter de sa réception de la demande par la ville de SAINT-TROPEZ Dans le cas où le candidat ne remettrait pas les documents dans le délai imparti son offre sera rejetée. Dans cette hypothèse, l'accord-cadre sera attribué au candidat ayant présenté l'offre

économiquement plus avantageuse suivante, sous réserve que ce dernier produise les certificats et attestations requises. En cas de groupement, l'ensemble des éléments de candidature demandés doit être transmis pour chaque membre du groupement. DANS LE CAS DE " TRAVAILLEURS DETACHES" et/OU SALARIES ETRANGERS " , il devra clairement l'indiquer dans son dossier Pour justifier de son aptitude à exécuter les prestations du marché, le candidat produit Les pièces prévues aux articles suivants du Code du travail, et datant de moins de 6 mois : o R. 1263-12 (travailleurs détachés), o D.8222-5 ou D 8222-7 (attestation de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, attestation fiscale) o D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste nominative des salariés étrangers). la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du lot (taxes comprises))

**Date limite de réception des offres :** 17/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 17/04/2025 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal Administratif de Toulon Tél. : 04.94.42.79.30 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les suivantes: CCIRA - Comité Consultatif Inter-Régional de Règlement à l'Amiable des différends de Marseille - Organisation chargée des procédures de médiation Tél. : +33 484354554 Email : catherine.pietri@paca.gouv.fr Les différends et litiges se règlent selon les dispositions de l'article 55 du CCAG des marchés publics de Travaux. • Référé précontractuel fondé sur l'article L551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du contrat. • Référé contractuel fondé sur l'article L551-13 du Code de Justice Administrative, dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou à défaut dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. • Recours pour excès de pouvoir contre "les actes détachables du contrat", dans le délai de 2 mois à compter de la réception de la lettre informant le candidat non retenu. • Recours de plein contentieux (« Tropic ») contre le contrat ou certaines de ses clauses, dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0007

**Titre :** PLATRERIE- MENUISERIE INTERIEURE

**Description :** PLATRERIE- MENUISERIE INTERIEURE

**Identifiant interne :** 2025AO032\_7

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45421000 Travaux de menuiserie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

**Options :**

**Description des options :** Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

**Ville :** SAINT-TROPEZ CEDEX 9

**Code postal :** 83992

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

#### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée :** Inconnu

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 418,810.8 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** l'entreprise doit justifier d'une compétence équivalente aux certifications suivantes : - Qualibat 4132- plâtrerie à base de plaques de plâtre ( technicité confirmée) - Qualibat 3112 - fourniture et pose de menuiseries intérieures en bois La certification réglementaire obligatoire est le RGE pour les ouvrages exigibles aux CEE

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le CA annuel minimal exigé sur les 3 dernières années est fixé à 2 fois le montant HT estimé du lot.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** \* ATTENTION :Vous devez produire une soumission complète comprenant les pièces suivantes ( numérotées, datées et signées le cas échéant). Seules les pièces n° 8 et 10 pourront être transmises au stade de l'attribution du marché. LE PLI DEVRA RESPECTER LA PRESENTATION SUIVANTE :  
CODIFICATION SPECIFIQUE DU FICHER " pièce n° sous forme de fichiers distincts . Pièce n° 1 : lettre de candidature (imprimé DC1). Il est demandé d' utiliser le formulaire DC1 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, il sera renseigné un seul et unique DC1 regroupant l'ensemble des cotraitants. Pièce n° 2 : déclaration du candidat (imprimé DC2). Il est demandé d' utiliser le formulaire DC2 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, tous les cotraitants devront fournir leur propre DC2. Au moyen de ce formulaire (ou par tout autre moyen), et afin de justifier de ses capacités financières, techniques et professionnelles, le candidat produira : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du

candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. \* Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pièces n° 3 : une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant ne se trouve pas dans les cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique ou équivalent pour les étrangers (certificat de paiement des impôts, taxes et contributions ou cotisations sociales obtenu auprès des organismes compétents) Pièce n° 4 : Une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Pièces n° 5 : la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement Pièce n° 6 : les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat si le signature du marché n'est pas habilité de plein droit à engager l'entreprise. ou, le cas échéant, une copie des pouvoirs successifs permettant de faire le lien entre le signataire du marché et cette personne ; Pièces n° 7 : une présentation de la société, des moyens humains et matériels et des références du candidat (expérience acquise lors de marchés similaires). Les candidats joint tout renseignement permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières. Pièce n° 8 : une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité. Pièce n° 9 : la fiche « fournisseur » fournie dans le dossier de consultation, dûment renseigné + RIB Pièce n° 10 : En application de l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira : • Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222-5-1° du code du travail et D.243-15 du code de sécurité sociale). Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. • Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus. Ces documents devront être fournis par le candidat, dans un délai de sept (5) jours, à compter de sa réception de la demande par la ville de SAINT-TROPEZ Dans le cas où le candidat ne remettrait pas les documents dans le délai imparti son offre sera rejetée. Dans cette hypothèse, l'accord-cadre sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement plus avantageuse suivante, sous réserve que ce dernier produise les certificats et attestations requises. En cas de groupement, l'ensemble des éléments de candidature demandés doit être transmis pour chaque membre du groupement. DANS LE CAS DE " TRAVAILLEURS DETACHES" et/OU SALARIES ETRANGERS " , il devra clairement l'indiquer dans son dossier Pour justifier de son aptitude à exécuter les prestations du marché, le candidat produit Les pièces prévues aux articles suivants du Code du travail, et datant de moins de 6 mois : o R. 1263-12 (travailleurs détachés), o D.8222-5 ou D 8222-7 (attestation de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, attestation fiscale) o D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste nominative des salariés étrangers). la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la

production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du lot (taxes comprises))

**Date limite de réception des offres :** 17/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 17/04/2025 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé : oui**

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal Administratif de Toulon Tél. : 04.94.42.79.30 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les suivantes: CCIRA - Comité Consultatif Inter-Régional de Règlement à l'Amiable des différends de Marseille - Organisation chargée des procédures de médiation Tél. : +33 484354554 Email : catherine.pietri@paca.gouv.fr Les différends et litiges se règlent selon les dispositions de l'article 55 du CCAG des marchés publics de Travaux. • Référé précontractuel fondé sur l'article L551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du contrat. • Référé contractuel fondé sur l'article L551-13 du Code de Justice Administrative, dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou à défaut dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. • Recours pour excès de pouvoir contre "les actes détachables du contrat", dans le délai de 2 mois à compter de la réception de la lettre informant le candidat non retenu. • Recours de plein contentieux (« Tropic ») contre le contrat ou certaines de ses clauses, dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

**Titre :** REVETEMENTS DE SOLS/FAIENCE

**Description :** REVETEMENTS DE SOLS/FAIENCE

**Identifiant interne :** 2025AO033\_8

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45261400 Travaux de revêtement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

**Options :**

**Description des options :** Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

**Ville :** SAINT-TROPEZ CEDEX 9

**Code postal :** 83992

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

#### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée :** Inconnu

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 378,318.26 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description** : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : l'entreprise doit justifier d'une compétence équivalente à la certification qualibat 6311 - carrelages - revêtements ( technicité courante)

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le CA annuel minimal exigé sur les 3 dernières années est fixé à 2 fois le montant HT estimé du lot.

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : \* ATTENTION :Vous devez produire une soumission complète comprenant les pièces suivantes ( numérotées, datées et signées le cas échéant). Seules les pièces n° 8 et 10 pourront être transmises au stade de l'attribution du marché. LE PLI DEVRA RESPECTER LA PRESENTATION SUIVANTE :  
CODIFICATION SPECIFIQUE DU FICHER " pièce n° sous forme de fichiers distincts . Pièce n° 1 : lettre de candidature (imprimé DC1). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC1 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, il sera renseigné un seul et unique DC1 regroupant l'ensemble des cotraitants. Pièce n° 2 : déclaration du candidat (imprimé DC2). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC2 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, tous les cotraitants devront fournir leur propre DC2. Au moyen de ce formulaire (ou par tout autre moyen), et afin de justifier de ses capacités financières, techniques et professionnelles, le candidat produira : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. \* Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pièces n° 3 : une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant ne se trouve pas dans les cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique ou équivalent pour les étrangers (certificat de paiement des impôts, taxes et contributions ou cotisations sociales obtenu auprès des organismes compétents) Pièce n° 4 :Une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L.

5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Pièces n° 5 : la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement Pièce n° 6 : les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat si le signataire du marché n'est pas habilité de plein droit à engager l'entreprise. ou, le cas échéant, une copie des pouvoirs successifs permettant de faire le lien entre le signataire du marché et cette personne ; Pièces n° 7 : une présentation de la société, des moyens humains et matériels et des références du candidat (expérience acquise lors de marchés similaires). Les candidats joint tout renseignement permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières. Pièce n° 8 : une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité. Pièce n° 9 : la fiche « fournisseur » fournie dans le dossier de consultation, dûment renseigné + RIB Pièce n° 10 : En application de l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira : • Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222-5-1° du code du travail et D.243-15 du code de sécurité sociale). Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. • Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus. Ces documents devront être fournis par le candidat, dans un délai de sept (5) jours, à compter de sa réception de la demande par la ville de SAINT-TROPEZ Dans le cas où le candidat ne remettrait pas les documents dans le délai imparti son offre sera rejetée. Dans cette hypothèse, l'accord-cadre sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement plus avantageuse suivante, sous réserve que ce dernier produise les certificats et attestations requises. En cas de groupement, l'ensemble des éléments de candidature demandés doit être transmis pour chaque membre du groupement. DANS LE CAS DE " TRAVAILLEURS DETACHES" et/OU SALARIES ETRANGERS " , il devra clairement l'indiquer dans son dossier Pour justifier de son aptitude à exécuter les prestations du marché, le candidat produit Les pièces prévues aux articles suivants du Code du travail, et datant de moins de 6 mois : o R. 1263-12 (travailleurs détachés), o D.8222-5 ou D 8222-7 (attestation de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, attestation fiscale) o D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste nominative des salariés étrangers). la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du lot (taxes comprises))

**Date limite de réception des offres :** 17/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 17/04/2025 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal Administratif de Toulon Tél. : 04.94.42.79.30 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les suivantes: CCIRA - Comité Consultatif Inter-Régional de Règlement à l'Amiable des différends de Marseille - Organisation chargée des procédures de médiation Tél. : +33 484354554 Email : catherine.pietri@paca.gouv.fr Les différends et litiges se règlent selon les dispositions de l'article 55 du CCAG des marchés publics de Travaux. • Référé précontractuel fondé sur

l'article L551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du contrat. • Référé contractuel fondé sur l'article L551-13 du Code de Justice Administrative, dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou à défaut dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. • Recours pour excès de pouvoir contre "les actes détachables du contrat", dans le délai de 2 mois à compter de la réception de la lettre informant le candidat non retenu. • Recours de plein contentieux (« Tropic ») contre le contrat ou certaines de ses clauses, dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

**Titre :** PEINTURE

**Description :** PEINTURE

**Identifiant interne :** 2025AO034\_9

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45442100 Travaux de peinture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

**Options :**

**Description des options :** Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

**Ville :** SAINT-TROPEZ CEDEX 9

**Code postal :** 83992

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée :** Inconnu

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 157,612.32 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** l'entreprise doit justifier d'une compétence équivalente à la certification qualibat 6111 - peinture et ravalement - ( technicité courante).

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le CA annuel minimal exigé sur les 3 dernières années est fixé à 2 fois le montant HT estimé du lot.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** \* ATTENTION : Vous devez produire une soumission complète comprenant les pièces suivantes ( numérotées, datées et signées le cas échéant). Seules les pièces n° 8 et 10 pourront être transmises au stade de l'attribution du marché. LE PLI DEVRA RESPECTER LA PRESENTATION SUIVANTE :

CODIFICATION SPECIFIQUE DU FICHER " pièce n° sous forme de fichiers distincts . Pièce n° 1 : lettre de candidature (imprimé DC1). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC1 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, il sera renseigné un seul et unique DC1 regroupant l'ensemble des cotraitants. Pièce n° 2 : déclaration du candidat (imprimé DC2). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC2 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, tous les cotraitants devront fournir leur propre DC2. Au moyen de ce formulaire (ou par tout autre moyen), et afin de justifier de ses capacités financières, techniques et professionnelles, le candidat produira : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. \* Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pièces n° 3 : une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant ne se trouve pas dans les cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique ou équivalent pour les étrangers (certificat de paiement des impôts, taxes et contributions ou cotisations sociales obtenu auprès des organismes compétents) Pièce n° 4 : Une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Pièces n° 5 : la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement Pièce n° 6 : les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat si la signature du marché n'est pas habilitée de plein droit à engager l'entreprise. ou, le cas échéant, une copie des pouvoirs successifs permettant de faire le lien entre le signataire du marché et cette personne ; Pièces n° 7 : une présentation de la société, des moyens humains et matériels et des références du candidat (expérience acquise lors de marchés similaires). Les candidats joint tout renseignement permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières. Pièce n° 8 : une attestation

d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité. Pièce n° 9 : la fiche «fournisseur » fournie dans le dossier de consultation, dûment renseigné + RIB  
Pièce n° 10 : En application de l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira : • Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222-5-1° du code du travail et D.243-15 du code de sécurité sociale). Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. • Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus. Ces documents devront être fournis par le candidat, dans un délai de sept (5) jours, à compter de sa réception de la demande par la ville de SAINT-TROPEZ Dans le cas où le candidat ne remettrait pas les documents dans le délai imparti son offre sera rejetée. Dans cette hypothèse, l'accord-cadre sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement plus avantageuse suivante, sous réserve que ce dernier produise les certificats et attestations requises. En cas de groupement, l'ensemble des éléments de candidature demandés doit être transmis pour chaque membre du groupement. DANS LE CAS DE " TRAVAILLEURS DETACHES" et/OU SALARIES ETRANGERS " , il devra clairement l'indiquer dans son dossier Pour justifier de son aptitude à exécuter les prestations du marché, le candidat produit Les pièces prévues aux articles suivants du Code du travail, et datant de moins de 6 mois : o R. 1263-12 (travailleurs détachés), o D.8222-5 ou D 8222-7 (attestation de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, attestation fiscale) o D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste nominative des salariés étrangers). la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

### 5.1.12 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du lot (taxes comprises))

**Date limite de réception des offres :** 17/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

#### Informations relatives à l'ouverture publique :

**Date d'ouverture :** 17/04/2025 à 14:00

#### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal Administratif de Toulon Tél. : 04.94.42.79.30 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les suivantes: CCIRA - Comité Consultatif Inter-Régional de Règlement à l'Amiable des différends de Marseille - Organisation chargée des procédures de médiation Tél. : +33 484354554 Email : catherine.pietri@paca.gouv.fr Les différends et litiges se règlent selon les dispositions de l'article 55 du CCAG des marchés publics de Travaux. • Référé précontractuel fondé sur l'article L551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du contrat. • Référé contractuel fondé sur l'article L551-13 du Code de Justice Administrative, dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou à défaut dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. • Recours pour excès de pouvoir contre "les actes détachables du contrat", dans le délai de 2 mois à compter de la réception de la lettre informant le candidat non retenu. • Recours de plein contentieux (« Tropic ») contre le contrat ou certaines de ses clauses, dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010**

**Titre :** CHAUFFAGE/RAFRAICHISSEMENT-VENTILATION-PLOMBERIE SANITAIRE

**Description :** CHAUFFAGE/RAFRAICHISSEMENT-VENTILATION-PLOMBERIE SANITAIRE

**Identifiant interne :** 2025AO035\_10

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45332400 Travaux d'installation d'appareils sanitaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

**Options :**

**Description des options :** Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

**Ville :** SAINT-TROPEZ CEDEX 9

**Code postal :** 83992

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**5.1.3 Durée estimée**

**Autre durée :** Inconnu

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 774,905 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : certification obligatoire RGE pour les ouvrages exigibles aux CEE et compétence équivalente aux certifications suivantes : - qualibat 5112 - installations de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2 sans surpresseur - qualibat 5232 - Réalisation d'installation de pompe à chaleur ou groupe froid en habitat individuel, collectif ou tertiaire de surface de plancher supérieure à 1000 m2 - qualibat 5312 - installation de VMX dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le CA annuel minimal exigé sur les 3 dernières années est fixé à 2 fois le montant HT estimé du lot.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** \* ATTENTION :Vous devez produire une soumission complète comprenant les pièces suivantes ( numérotées, datées et signées le cas échéant). Seules les pièces n° 8 et 10 pourront être transmises au stade de l'attribution du marché. LE PLI DEVRA RESPECTER LA PRESENTATION SUIVANTE :

CODIFICATION SPECIFIQUE DU FICHER " pièce n° sous forme de fichiers distincts . Pièce n° 1 : lettre de candidature (imprimé DC1). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC1 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, il sera renseigné un seul et unique DC1 regroupant l'ensemble des cotraitants. Pièce n° 2 : déclaration du candidat (imprimé DC2). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC2 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, tous les cotraitants devront fournir leur propre DC2. Au moyen de ce formulaire (ou par tout autre moyen), et afin de justifier de ses capacités financières, techniques et professionnelles, le candidat produira : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. \* Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pièces n° 3 : une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant ne se trouve pas dans les cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique ou équivalent pour les étrangers (certificat de paiement des impôts, taxes et contributions ou cotisations sociales obtenu auprès des organismes compétents) Pièce n° 4 :Une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Pièces n° 5 : la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement Pièce n° 6 :les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat si le signature du marché n'est pas habilité de plein droit à engager l'entreprise. ou, le cas échéant, une copie des pouvoirs successifs permettant de faire le lien entre le signataire du marché et cette personne ; Pièces n° 7 : une présentation de la société, des moyens humains et matériels et des références du candidat (expérience acquise lors de marchés similaires). Les candidats joint tout renseignement permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières. Pièce n° 8 : une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité. Pièce n° 9 : la fiche «fournisseur » fournie dans le dossier de consultation, dûment renseigné + RIB Pièce n° 10 : En application de l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira : • Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois

(articles D 8222-5-1° du code du travail et D.243-15 du code de sécurité sociale). Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. • Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus. Ces documents devront être fournis par le candidat, dans un délai de sept (5) jours, à compter de sa réception de la demande par la ville de SAINT-TROPEZ Dans le cas où le candidat ne remettrait pas les documents dans le délai imparti son offre sera rejetée. Dans cette hypothèse, l'accord-cadre sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement plus avantageuse suivante, sous réserve que ce dernier produise les certificats et attestations requises. En cas de groupement, l'ensemble des éléments de candidature demandés doit être transmis pour chaque membre du groupement. DANS LE CAS DE " TRAVAILLEURS DETACHES" et/OU SALARIES ETRANGERS " , il devra clairement l'indiquer dans son dossier Pour justifier de son aptitude à exécuter les prestations du marché, le candidat produit Les pièces prévues aux articles suivants du Code du travail, et datant de moins de 6 mois : o R. 1263-12 (travailleurs détachés), o D.8222-5 ou D 8222-7 (attestation de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, attestation fiscale) o D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste nominative des salariés étrangers). la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du lot (taxes comprises))

**Date limite de réception des offres :** 17/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 17/04/2025 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal Administratif de Toulon Tél. : 04.94.42.79.30 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les suivantes: CCIRA - Comité Consultatif Inter-Régional de Règlement à l'Amiable des différends de Marseille - Organisation chargée des procédures de médiation Tél. : +33 484354554 Email : catherine.pietri@paca.gouv.fr Les différends et litiges se règlent selon les dispositions de l'article 55 du CCAG des marchés publics de Travaux. • Référé précontractuel fondé sur l'article L551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du contrat. • Référé contractuel fondé sur l'article L551-13 du Code de Justice Administrative, dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou à défaut dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. • Recours pour excès de pouvoir contre "les actes détachables du contrat", dans le délai de 2 mois à compter de la réception de la lettre informant le candidat non retenu. • Recours de plein contentieux (« Tropic ») contre le contrat ou certaines de ses clauses, dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

**Titre :** ELECTRICITE - CFO-CFA

**Description :** ELECTRICITE - CFO-CFA

**Identifiant interne :** 2025AO026 11\_11

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45311200 Travaux d'installations électriques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

**Options :**

**Description des options :** Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

**Ville :** SAINT-TROPEZ CEDEX 9

**Code postal :** 83992

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

##### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée :** Inconnu

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 291,812 Euro

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

## Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

### 5.1.9 Critères de sélection

#### Critère :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

#### Critère :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

#### Critère :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

#### Critère :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : certification réglementaire obligatoire est le RGE pour les ouvrages exigibles aux CEE et compétence équivalente à la certification qualifelec - LCPT

#### Critère :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le CA annuel minimal exigé sur les 3 dernières années est fixé à 2 fois le montant HT estimé du lot.

#### Critère :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : \* ATTENTION :Vous devez produire une soumission complète comprenant les pièces suivantes ( numérotées, datées et signées le cas échéant). Seules les pièces n° 8 et 10 pourront être transmises au stade de l'attribution du marché. LE PLI DEVRA RESPECTER LA PRESENTATION SUIVANTE :  
CODIFICATION SPECIFIQUE DU FICHER " pièce n° sous forme de fichiers distincts . Pièce n° 1 : lettre de candidature (imprimé DC1). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC1 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après :  
<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de

groupement, il sera renseigné un seul et unique DC1 regroupant l'ensemble des cotraitants. Pièce n° 2 : déclaration du candidat (imprimé DC2). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC2 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, tous les cotraitants devront fournir leur propre DC2. Au moyen de ce formulaire (ou par tout autre moyen), et afin de justifier de ses capacités financières, techniques et professionnelles, le candidat produira : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. \* Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pièces n° 3 : une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant ne se trouve pas dans les cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique ou équivalent pour les étrangers (certificat de paiement des impôts, taxes et contributions ou cotisations sociales obtenu auprès des organismes compétents) Pièce n° 4 : Une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Pièces n° 5 : la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement Pièce n° 6 : les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat si le signature du marché n'est pas habilité de plein droit à engager l'entreprise. ou, le cas échéant, une copie des pouvoirs successifs permettant de faire le lien entre le signataire du marché et cette personne ; Pièces n° 7 : une présentation de la société, des moyens humains et matériels et des références du candidat (expérience acquise lors de marchés similaires). Les candidats joint tout renseignement permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières. Pièce n° 8 : une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité. Pièce n° 9 : la fiche « fournisseur » fournie dans le dossier de consultation, dûment renseigné + RIB Pièce n° 10 : En application de l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira : • Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222-5-1° du code du travail et D.243-15 du code de sécurité sociale). Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. • Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus. Ces documents devront être fournis par le candidat, dans un délai de sept (5) jours, à compter de sa réception de la demande par la ville de SAINT-TROPEZ Dans le cas où le candidat ne remettrait pas les documents dans le délai imparti son offre sera rejetée. Dans cette hypothèse, l'accord-cadre sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement plus avantageuse suivante, sous réserve que ce dernier produise

les certificats et attestations requises. En cas de groupement, l'ensemble des éléments de candidature demandés doit être transmis pour chaque membre du groupement. DANS LE CAS DE " TRAVAILLEURS DETACHES" et/OU SALARIES ETRANGERS " , il devra clairement l'indiquer dans son dossier Pour justifier de son aptitude à exécuter les prestations du marché, le candidat produit Les pièces prévues aux articles suivants du Code du travail, et datant de moins de 6 mois : o R. 1263-12 (travailleurs détachés), o D.8222-5 ou D 8222-7 (attestation de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, attestation fiscale) o D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste nominative des salariés étrangers). la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du lot (taxes comprises))

**Date limite de réception des offres :** 17/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 17/04/2025 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal Administratif de Toulon Tél. : 04.94.42.79.30 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les suivantes: CCIRA - Comité Consultatif Inter-Régional de Règlement à l'Amiable des différends de Marseille - Organisation chargée des procédures de médiation Tél. : +33 484354554 Email : catherine.pietri@paca.gouv.fr Les différends et litiges se règlent selon les dispositions de l'article 55 du CCAG des marchés publics de Travaux. • Référé précontractuel fondé sur l'article L551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du contrat. • Référé contractuel fondé sur l'article L551-13 du Code de Justice Administrative, dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou à défaut dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. • Recours pour excès de pouvoir contre "les actes détachables du contrat", dans le délai de 2 mois à compter de la réception de la lettre informant le candidat non retenu. • Recours de plein contentieux (« Tropic ») contre le contrat ou certaines de ses clauses, dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0012

**Titre :** ASCENSEUR

**Description :** ASCENSEUR

**Identifiant interne :** 2025AO037\_12

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45313100 Travaux d'installation d'ascenseurs

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

**Options :**

**Description des options :** Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

**Ville :** SAINT-TROPEZ CEDEX 9

**Code postal :** 83992

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

#### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée :** Inconnu

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 60,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le CA annuel minimal exigé sur les 3 dernières années est fixé à 2 fois le montant HT estimé du lot.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** \* ATTENTION :Vous devez produire une soumission complète comprenant les pièces suivantes ( numérotées, datées et signées le cas échéant). Seules les pièces n° 8 et 10 pourront être transmises au stade de l'attribution du marché. LE PLI DEVRA RESPECTER LA PRESENTATION SUIVANTE :  
CODIFICATION SPECIFIQUE DU FICHER " pièce n° sous forme de fichiers distincts . Pièce n° 1 : lettre de candidature (imprimé DC1). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC1 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, il sera renseigné un seul et unique DC1 regroupant l'ensemble des cotraitants. Pièce n° 2 : déclaration du candidat (imprimé DC2). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC2 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, tous les cotraitants devront fournir leur propre DC2. Au moyen de ce formulaire (ou par tout autre moyen), et afin de justifier de ses capacités financières, techniques et professionnelles, le candidat produira : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. \* Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pièces n° 3 : une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant ne se trouve pas dans les cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique ou équivalent pour les étrangers (certificat de

paiement des impôts, taxes et contributions ou cotisations sociales obtenu auprès des organismes compétents) Pièce n° 4 : Une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Pièces n° 5 : la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement Pièce n° 6 : les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat si la signature du marché n'est pas habilitée de plein droit à engager l'entreprise. ou, le cas échéant, une copie des pouvoirs successifs permettant de faire le lien entre le signataire du marché et cette personne ; Pièces n° 7 : une présentation de la société, des moyens humains et matériels et des références du candidat (expérience acquise lors de marchés similaires). Les candidats joint tout renseignement permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières. Pièce n° 8 : une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité. Pièce n° 9 : la fiche « fournisseur » fournie dans le dossier de consultation, dûment renseigné + RIB Pièce n° 10 : En application de l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira : • Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222-5-1° du code du travail et D.243-15 du code de sécurité sociale). Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. • Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus. Ces documents devront être fournis par le candidat, dans un délai de sept (5) jours, à compter de sa réception de la demande par la ville de SAINT-TROPEZ Dans le cas où le candidat ne remettrait pas les documents dans le délai imparti son offre sera rejetée. Dans cette hypothèse, l'accord-cadre sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement plus avantageuse suivante, sous réserve que ce dernier produise les certificats et attestations requises. En cas de groupement, l'ensemble des éléments de candidature demandés doit être transmis pour chaque membre du groupement. DANS LE CAS DE " TRAVAILLEURS DETACHES " et/OU SALARIES ETRANGERS " , il devra clairement l'indiquer dans son dossier Pour justifier de son aptitude à exécuter les prestations du marché, le candidat produit Les pièces prévues aux articles suivants du Code du travail, et datant de moins de 6 mois : o R. 1263-12 (travailleurs détachés), o D.8222-5 ou D 8222-7 (attestation de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, attestation fiscale) o D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste nominative des salariés étrangers). la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Coût

**Description** : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Description de la garantie financière** : Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du lot (taxes comprises))

**Date limite de réception des offres** : 17/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 17/04/2025 à 14:00

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Informations relatives aux délais de recours** : En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal Administratif de Toulon Tél. : 04.94.42.79.30 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les suivantes:

CCIRA - Comité Consultatif Inter-Régional de Règlement à l'Amiable des différends de Marseille - Organisation chargée des procédures de médiation Tél. : +33 484354554 Email : catherine.pietri@paca.gouv.fr Les différends et litiges se règlent selon les dispositions de l'article 55 du CCAG des marchés publics de Travaux. • Référé précontractuel fondé sur l'article L551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du contrat. • Référé contractuel fondé sur l'article L551-13 du Code de Justice Administrative, dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou à défaut dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. • Recours pour excès de pouvoir contre "les actes détachables du contrat", dans le délai de 2 mois à compter de la réception de la lettre informant le candidat non retenu. • Recours de plein contentieux (« Tropic ») contre le contrat ou certaines de ses clauses, dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

**Titre :** PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

**Description :** PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

**Identifiant interne :** 2025AO038\_13

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45261215 Travaux de couverture de panneaux solaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

**Options :**

**Description des options :** Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

**Ville :** SAINT-TROPEZ CEDEX 9

**Code postal :** 83992

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

#### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée :** Inconnu

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 42,670 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** l'entreprise devra être certifiée RGE QUALIPV ELEC 500 QUALIPV BAT ou fournir tout élément permettant d'attester des compétences

équivalentes; elle ne pourra pas faire l'objet d'une équivalence si une réglementation spécifique l'impose.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le CA annuel minimal exigé sur les 3 dernières années est fixé à 2 fois le montant HT estimé du lot.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** \* ATTENTION : Vous devez produire une soumission complète comprenant les pièces suivantes ( numérotées, datées et signées le cas échéant). Seules les pièces n° 8 et 10 pourront être transmises au stade de l'attribution du marché. LE PLI DEVRA RESPECTER LA PRESENTATION SUIVANTE :  
CODIFICATION SPECIFIQUE DU FICHER " pièce n° sous forme de fichiers distincts . Pièce n° 1 : lettre de candidature (imprimé DC1). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC1 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, il sera renseigné un seul et unique DC1 regroupant l'ensemble des cotraitants. Pièce n° 2 : déclaration du candidat (imprimé DC2). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC2 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, tous les cotraitants devront fournir leur propre DC2. Au moyen de ce formulaire (ou par tout autre moyen), et afin de justifier de ses capacités financières, techniques et professionnelles, le candidat produira : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. \* Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pièces n° 3 : une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant ne se trouve pas dans les cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique ou équivalent pour les étrangers (certificat de paiement des impôts, taxes et contributions ou cotisations sociales obtenu auprès des organismes compétents) Pièce n° 4 : Une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Pièces n° 5 : la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement Pièce n° 6 : les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat si le signature du marché n'est pas habilitée de

plein droit à engager l'entreprise. ou, le cas échéant, une copie des pouvoirs successifs permettant de faire le lien entre le signataire du marché et cette personne ; Pièces n° 7 : une présentation de la société, des moyens humains et matériels et des références du candidat (expérience acquise lors de marchés similaires). Les candidats joint tout renseignement permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières. Pièce n° 8 : une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité. Pièce n° 9 : la fiche « fournisseur » fournie dans le dossier de consultation, dûment renseigné + RIB  
Pièce n° 10 : En application de l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira : • Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222-5-1° du code du travail et D.243-15 du code de sécurité sociale). Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. • Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus. Ces documents devront être fournis par le candidat, dans un délai de sept (5) jours, à compter de sa réception de la demande par la ville de SAINT-TROPEZ Dans le cas où le candidat ne remettrait pas les documents dans le délai imparti son offre sera rejetée. Dans cette hypothèse, l'accord-cadre sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement plus avantageuse suivante, sous réserve que ce dernier produise les certificats et attestations requises. En cas de groupement, l'ensemble des éléments de candidature demandés doit être transmis pour chaque membre du groupement. DANS LE CAS DE " TRAVAILLEURS DETACHES " et/OU SALARIES ETRANGERS " , il devra clairement l'indiquer dans son dossier Pour justifier de son aptitude à exécuter les prestations du marché, le candidat produit Les pièces prévues aux articles suivants du Code du travail, et datant de moins de 6 mois : o R. 1263-12 (travailleurs détachés), o D.8222-5 ou D 8222-7 (attestation de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, attestation fiscale) o D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste nominative des salariés étrangers). la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Description de la garantie financière** : Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du lot (taxes comprises))

**Date limite de réception des offres** : 17/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 17/04/2025 à 14:00

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Informations relatives aux délais de recours** : En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal Administratif de Toulon Tél. : 04.94.42.79.30 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les suivantes: CCIRA - Comité Consultatif Inter-Régional de Règlement à l'Amiable des différends de Marseille - Organisation chargée des procédures de médiation Tél. : +33 484354554 Email : catherine.pietri@paca.gouv.fr Les différends et litiges se règlent selon les dispositions de l'article 55 du CCAG des marchés publics de Travaux. • Référé précontractuel fondé sur l'article L551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du contrat. • Référé contractuel fondé sur l'article L551-13 du Code de Justice Administrative, dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou à défaut dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. • Recours pour excès de pouvoir contre "les actes détachables du contrat", dans le délai de 2 mois à compter de la réception de la lettre informant le candidat non retenu. • Recours de plein contentieux

(« Tropic ») contre le contrat ou certaines de ses clauses, dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

**Titre :** ESPACES VERTS

**Description :** ESPACES VERTS

**Identifiant interne :** 2025AO039\_14

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45211200 Travaux de construction de logements-foyers

**Options :**

**Description des options :** Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

**Ville :** SAINT-TROPEZ CEDEX 9

**Code postal :** 83992

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** VILLE DE SAINT-TROPEZ

### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée :** Inconnu

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 118,739.3 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le CA annuel minimal exigé sur les 3 dernières années est fixé à 2 fois le montant HT estimé du lot.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** \* ATTENTION :Vous devez produire une soumission complète comprenant les pièces suivantes ( numérotées, datées et signées le cas échéant). Seules les pièces n° 8 et 10 pourront être transmises au stade de l'attribution du marché. LE PLI DEVRA RESPECTER LA PRESENTATION SUIVANTE :

CODIFICATION SPECIFIQUE DU FICHER " pièce n° sous forme de fichiers distincts . Pièce n° 1 : lettre de candidature (imprimé DC1). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC1 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, il sera renseigné un seul et unique DC1 regroupant l'ensemble des cotraitants. Pièce n° 2 : déclaration du candidat (imprimé DC2). Il est demandé d'utiliser le formulaire DC2 à jour, disponible en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de groupement, tous les cotraitants devront fournir leur propre DC2. Au moyen de ce formulaire (ou par tout autre moyen), et afin de justifier de ses capacités financières, techniques et professionnelles, le candidat produira : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. \* Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pièces n° 3 : une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant ne se trouve pas dans les cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique ou équivalent pour les étrangers (certificat de paiement des impôts, taxes et contributions ou cotisations sociales obtenu auprès des organismes compétents) Pièce n° 4 :Une déclaration sur l'honneur signée et datée attestant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Pièces n° 5 : la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement Pièce n° 6 :les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat si le signature du marché n'est pas habilité de plein droit à engager l'entreprise. ou, le cas échéant, une copie des pouvoirs successifs permettant de faire le lien entre le signataire du marché et cette personne ; Pièces n° 7 : une présentation de la société, des moyens humains et matériels et des références du candidat (expérience acquise lors de marchés similaires). Les candidats joint tout renseignement permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières. Pièce n° 8 : une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité. Pièce n° 9 : la fiche «fournisseur » fournie dans le dossier de consultation, dûment renseigné + RIB Pièce n° 10 : En application de l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira : • Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222-5-1° du code du travail et D.243-15 du code de sécurité sociale). Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de

sécurité sociale. • Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus. Ces documents devront être fournis par le candidat, dans un délai de sept (5) jours, à compter de sa réception de la demande par la ville de SAINT-TROPEZ Dans le cas où le candidat ne remettrait pas les documents dans le délai imparti son offre sera rejetée. Dans cette hypothèse, l'accord-cadre sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement plus avantageuse suivante, sous réserve que ce dernier produise les certificats et attestations requises. En cas de groupement, l'ensemble des éléments de candidature demandés doit être transmis pour chaque membre du groupement. DANS LE CAS DE " TRAVAILLEURS DETACHES" et/OU SALARIES ETRANGERS " , il devra clairement l'indiquer dans son dossier Pour justifier de son aptitude à exécuter les prestations du marché, le candidat produit Les pièces prévues aux articles suivants du Code du travail, et datant de moins de 6 mois : o R. 1263-12 (travailleurs détachés), o D.8222-5 ou D 8222-7 (attestation de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, attestation fiscale) o D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste nominative des salariés étrangers). la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE ou à défaut la production d'un extrait du registre pertinent ou bien les documents équivalents à l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les opérateurs situés hors de France. Dans le cas de redressement judiciaire, le candidat joint la copie du jugement

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Description de la garantie financière** : Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du lot (taxes comprises))

**Date limite de réception des offres** : 17/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 17/04/2025 à 14:00

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Informations relatives aux délais de recours** : En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal Administratif de Toulon Tél. : 04.94.42.79.30 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les suivantes: CCIRA - Comité Consultatif Inter-Régional de Règlement à l'Amiable des différends de Marseille - Organisation chargée des procédures de médiation Tél. : +33 484354554 Email : catherine.pietri@paca.gouv.fr Les différends et litiges se règlent selon les dispositions de l'article 55 du CCAG des marchés publics de Travaux. • Référé précontractuel fondé sur l'article L551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du contrat. • Référé contractuel fondé sur l'article L551-13 du Code de Justice Administrative, dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou à défaut dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. • Recours pour excès de pouvoir contre "les actes détachables du contrat", dans le délai de 2 mois à compter de la réception de la lettre informant le candidat non retenu. • Recours de plein contentieux (« Tropic ») contre le contrat ou certaines de ses clauses, dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Toulon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : VILLE DE SAINT-TROPEZ

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : VILLE DE SAINT-TROPEZ

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : VILLE DE SAINT-TROPEZ

**Numéro d'enregistrement** : 21830119000011

**Adresse postale** : 2 place de l'Hôtel de ville - BP 161

**Ville** : SAINT-TROPEZ CEDEX 9

**Code postal** : 83992

**Subdivision pays (NUTS)** : Var ( FRL05 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Sylvie SIRI

**Adresse électronique** : commande-publique@ville-sainttropez.fr

**Téléphone** : +33 494559000

**Adresse internet** : <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**Profil de l'acheteur** : <https://marches.local-trust.com/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=ville-saint-tropez>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Toulon

**Numéro d'enregistrement** : FR 13000525900

**Adresse postale** : 5 rue racine – CS 40510

**Ville** : TOULON CEDEX 9

**Code postal** : 83041

**Subdivision pays (NUTS)** : Var ( FRL05 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-toulon@juradm.fr

**Téléphone** : +33 494427930

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 2ca034d6-ae13-44cc-8504-26ba83f6118c - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 11/03/2025 à 14:20

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 11/03/2025